

publiciste astucieux l'a associée à la campagne de publicité d'un film à l'affiche. Le Comité politique spécial a écouté avec intérêt une déclaration prononcée par le premier ministre de Grenade, mais n'a pas accédé à la requête d'établir un nouvel organisme des Nations Unies pour étudier le phénomène.

Prié de donner un bref résumé de la performance de l'Assemblée, un ambassadeur occidental lui a attribué un «B». Comme dans tous les bulletins, sa note manquait évidemment de précision, mais l'ambassadeur a toutefois souligné la réelle amélioration des travaux de l'Assemblée au cours des dernières années. Même si le traitement de certaines questions a été

décevant, celles sur le Moyen-Orient notamment, la délégation du Canada a conclu que l'Assemblée avait réalisé ses principaux objectifs: davantage d'efficacité, moins de rhétorique et plus de consensus. S'exprimant au nom du groupe occidental lors de la réunion de clôture de la session le 21 décembre, l'ambassadeur du Canada, M. W.H. Barton, a conclu que, même si les représentants n'avaient pas résolu les grands problèmes, «nous avons enregistré certains gains modestes dans l'art de vivre et de travailler ensemble – dans la reconnaissance qu'en dernière analyse nous progressons non pas par l'affrontement mais par le compromis qui mène à des solutions concertées.»

## *Les Nations Unies*

# Le vote canadien sur les questions du Moyen-Orient

par Lawrence I. Grossman

En 1977, le débat de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la question du Moyen-Orient est largement passé inaperçu auprès du public. Alors que l'Assemblée mettait aux voix diverses résolutions en novembre et en décembre, le président de l'Égypte, M. Anwar Sadat, monopolisait l'attention de la presse en se rendant à Jérusalem pour y ouvrir un dialogue historique avec les autorités israéliennes. Comme par les années précédentes toutefois, les délibérations et les résolutions relatives au conflit israélo-arabe allaient tout autant à l'encontre d'une paix véritable au Moyen-Orient.

L'Assemblée a adopté 16 résolutions critiquant violemment Israël ou appuyant les prescriptions arabes concernant le règlement du conflit au Moyen-Orient. Il n'y a eu rien de vraiment nouveau à cette différence près que les déclarations sur le sujet ont continué à se multiplier. Par ailleurs, les Arabes votant en bloc se sont assurés qu'aucune critique de leurs politiques vis-à-vis d'Israël ne se glissait dans les résolutions et que l'Assemblée passait outre à certaines menaces à la paix et à la sécurité mondiales, notamment la crise interminable au Liban ou le mauvais sort réservé au Sahara espagnol. En fait, la logique du plus faible dénominateur commun de l'«unité arabe» aux Nations Unies commande qu'aucun État arabe ne se retrouve au banc des accusés avec Israël.

En 1977, le bloc arabe a de nouveau montré sa puissance au sein des Nations Unies en diffusant de façon massive une propagande anti-israélienne qui dépeint l'État hébreu comme une aberration dans la famille des nations et dont il ne faut pas sous-estimer l'influence sur l'opinion publique mondiale. Aux yeux du bloc soviétique et de certains pays du Tiers monde en Afrique, en Amérique latine et en Asie, l'État d'Israël – et, bien souvent en guise de corollaire, la juiverie internationale est maintenant associée aux crimes universellement reconnus de racisme, d'impérialisme et de colonialisme.

En 1977, les efforts déployés par les Nations Unies en vue de diffuser cette optique partielle ont reçu une impulsion nouvelle lorsque l'Assemblée a adopté une résolution créant, au sein du Secrétariat des Nations Unies, un «Service spécial des droits palestiniens» dont le budget, pour 1978, s'éleva à

---

*M. Grossman est directeur de la recherche au sein du Comité Canada-Israël et rédacteur en chef du Digest canadien sur le Moyen-Orient publié par le CCI. Il détient une maîtrise ès arts en affaires internationales de l'Université Johns Hopkins et a signé de nombreux articles dans la presse canadienne et juive. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.*